



Mairie de Feytiat

Services  
extra-scolaires

## PROJET PEDAGOGIQUE Section élémentaire 6-11 ans

ACCUEIL  
DE  
LOISIRS

Agent référent :  
Fabrice COMES

Dernière actualisation :  
le 28/01/2010

### INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs propose, tout au long de l'année, aux enfants âgés de 6 ans à 11 ans, scolarisés en école élémentaire, un programme d'activités original et varié en dehors du temps scolaire. L'habilitation délivrée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (ancienne Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) permet l'accueil de 80 enfants de plus de 6 ans sur deux sites distincts (lieu dit « Les Bruges » sur certaines périodes de vacances et à l'Ecole élémentaire Ferdinand Buisson, le reste de l'année).

La commune de Feytiat (organisatrice et gestionnaire de l'Accueil de Loisirs) a créé ce service afin d'offrir aux enfants de la commune de véritables activités de loisirs, récréatives, sportives et culturelles sur le temps extra-scolaire. L'Accueil de Loisirs est accessible aux enfants hors-commune sous certaines conditions (cf règlement intérieur).

### PRINCIPAUX OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En déclinaison des objectifs généraux retenus par la Commune dans le cadre du Projet Educatif, les objectifs spécifiques à la tranche d'âge des enfants et propres au projet pédagogique sont les suivants :

- **guider** les enfants vers l'autonomie et l'apprentissage du risque tout en respectant les règles essentielles de sécurité ;
- **préparer** les enfants à devenir des adultes responsables ;
- **favoriser** pas à pas l'intégration des enfants dans le groupe ;
- **répondre** aux envies des enfants en respectant le choix et les besoins de chacun ;
- **respecter** les individualités, donner à chaque enfant la possibilité de se déterminer en fonction de ses envies, sans subir systématiquement le poids du groupe ;
- **découvrir** de nouvelles activités et de nouveaux lieux en s'engageant toujours dans une dynamique de projet et ce, afin d'éviter d'être de simples consommateurs d'activités ;
- **faire bénéficier** aux enfants d'activités traditionnelles, nouvelles, voire exceptionnelles en permettant à tous de s'ouvrir sur l'extérieur, d'accéder aux sports, à la culture et aux activités d'expression dans un cadre ludique et récréatif.

## BESOINS SPECIFIQUES PRIS EN COMPTE PAR RAPPORT AUX ENFANTS ÂGES DE 6 A 11 ANS

- **besoin de variété dans les activités.**

Renouvellement d'activités culturelles, récréatives, d'expression, sportives, ...

- **besoin de mouvement et de repos.**

Alternance d'activités dynamiques et plus calmes.

Respect des temps de repos.

- **besoin de socialisation**

Découverte des limites imposées par la vie de groupe : respect de l'autre.

Apprentissage des initiatives et des interdictions.

- **besoin d'autonomie**

Dans la limite du possible et guidés par les adultes, les enfants apprendront à gérer leurs temps libres, à proposer et à choisir eux-même des activités.

- **besoin d'activités sportives**

Découverte de nouveaux jeux, de nouveaux sports permettant à l'enfant d'appréhender l'esprit de compétition et le risque tout en respectant les règles essentielles de sécurité.

- **besoin d'activités de création**

Développement de l'esprit créatif et artistique de l'enfant, à travers des activités manuelles et d'expression.

## LES ACTIVITES : ORGANISATION ET OBJECTIFS

Les activités encadrées par les animateurs se déroulent entre 10h00 et 11h30 les matins et 14h00 à 16h00 les après-midi.

Elles sont déterminées de manière thématique par l'équipe pédagogique en réunions préparatoires précédant chaque séjour.

Les thèmes sont retenus en fonction de l'actualité internationale, nationale, régionale, locale, culturelle, sportive, sociale du moment ou plus généralement sur un sujet, une idée en rapport avec les désirs des enfants et les compétences des animateurs. Ils servent de base à la constitution des programmes d'activités diffusés aux familles.

Ces activités thématiques doivent permettre de proposer un ensemble construit et cohérent d'activités pendant toute la durée du séjour d'un enfant plutôt qu'une succession décousue de prestations.

Comme pour les plus jeunes, un thème impliquant les enfants dans la vie de leur Commune (projet en partenariat par exemple avec une structure ou un service interne et externe aux services municipaux) doit être exploité prioritairement par l'équipe d'animation.

Ce type d'activité doit permettre à chaque enfant de mieux appréhender la notion de projet, le préparant à devenir un adulte citoyen et responsable.

Le nombre et le contenu des activités s'inscrivant dans chaque thème proposé sont présentés au jour le jour par les animateurs en fonction des conditions climatiques, du nombre et de l'intérêt des enfants présents. Seules les activités nécessitant une réservation des prestations sont communiquées à l'avance.

En règle générale, les activités par thème (2 au minimum ,6 au maximum ) sont proposées au choix des enfants par demi-journée ou par journée (sauf journées à l'extérieur pour lesquelles tous peuvent participer).

A partir des différentes propositions de l'équipe d'animation, les enfants ont toutefois la possibilité de faire part de leurs envies et de leurs commentaires.

Ainsi, les animateurs mettent en œuvre tous les moyens pour faire vivre les projets initiés par les enfants, dans la limite du réalisable.

Ils veillent également à faire respecter dans l'enchaînement des activités un équilibre entre les temps dynamiques et les temps de repos.

Les groupes sont donc constitués à partir d'un choix réel des enfants, de leurs affinités et non selon une tranche d'âge ; le nombre d'enfants qui les compose est variable tout en s'inscrivant dans le cadre règlementaire en matière d'encadrement.

De cette manière, les enfants sont véritablement acteurs de leur séjour à l'Accueil de Loisirs et ce dans le but de répondre à leur besoin d'autonomie en offrant les moyens d'agir sur un programme.

## **LA VIE QUOTIDIENNE**

L'organisation de la vie quotidienne à travers le déroulement d'une journée type est déterminée de manière à offrir aux enfants un maximum de repères temporels, facilitant ainsi leur intégration au sein du groupe et de la structure d'accueil. Elle doit cependant respecter le besoin d'autonomie des enfants.

Ainsi des temps fixes sont définis, les animateurs veillant à faire respecter leurs horaires:

- le petit déjeuner préparé par les animateurs ou par le restaurant scolaire (en fonction de la période d'activité), servi par les animateurs entre 9h00 et 9h30 est composé d'un chocolat chaud, accompagné de tartines, céréales, jus de fruits, .... Il représente un véritable temps d'échange entre enfants et adultes ainsi que le meilleur moyen de commencer la journée dans de bonnes conditions.

- les pointages des présences (matin et après-midi) sont des moments généralement suivis d'un temps de discussion entre l'équipe d'animation et les enfants (désirs et propositions d'activités, explication des projets, ...);
- les temps « libres », à l'extérieur (9h30-10h, 13h-13h15 et 16h30-17h) permettent aux enfants de se retrouver par affinités, de faire appel ou non à la participation des animateurs, et de disposer librement des jeux d'extérieur;
- le temps « calme » programmé entre 13h15 et 13h45 est une véritable coupure dans la journée. Les enfants peuvent pendant ce temps, se reposer en s'allongeant, lire, utiliser les jeux de société dans des endroits spécialement aménagés à cet effet;
- le goûter enfin, qui est le dernier moment de la journée partagé par tous.

Pour l'équipe, chacun de ces temps est organisé sur la base d'un planning de services qui définit le rôle et la place de chaque adulte dans la préparation, l'organisation et la surveillance des enfants.

Malgré tout, les animateurs doivent être conscients de leur rôle d'éducateur dans tous les moments de la vie quotidienne et s'investir dans ce sens afin notamment de faire respecter les règles fondamentales d'hygiène et de sécurité.

## **PRESENTATION GENERALE DU FONCTIONNEMENT**

L'Accueil de Loisirs fonctionne tous les mercredis de l'année ainsi que pendant les vacances scolaires.

Les mercredis, les inscriptions sont enregistrées et les présences facturées à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans le déjeuner,

Pendant les vacances scolaires, les enfants sont inscrits sur la base de journées complètes uniquement dans le séjour choisi (Hiver- Printemps- été- Automne- Noël).

Des programmes d'activités accompagnent les fiches d'inscriptions pour chaque période de fonctionnement. Les dossiers d'inscription sont disponibles en règle générale un mois environ avant le début de chaque séjour :

- auprès du directeur (bureau à la Maison de la famille et de la petite enfance);
- au Service Accueil de la Mairie de Feytiat;
- sur les trois lieux d'accueil des enfants;
- en version téléchargeable sur le site internet de la Commune de Feytiat.

Toute l'année, l'accueil est ouvert de 7h30 à 18h30, les activités encadrées et animées par le personnel pédagogique se déroulent le matin entre 10h00 et 11h30, l'après-midi de 14h00 à 16h00 (sauf pour certaines journées programmées en déplacement pour lesquelles les horaires d'accueil exceptionnels sont précisés sur les programmes d'activités et sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'Accueil de Loisirs).

Afin de répondre aux besoins d'un maximum de familles, l'accueil des enfants peut être échelonné de 7h30 à 9h00 le matin et de 13h00 à 14h00 l'après-midi (uniquement les mercredis en période scolaire).

Le départ des enfants est possible en règle générale à partir de 16h30.

Une garderie fonctionne les matins de 7h30 à 8h30 et les soirs de 16h30 à 18h30 sans supplément sur le prix de journée.

## DESCRIPTIF DU CADRE DE VIE

1. - L'Accueil de Loisirs des Bruges, ouvert l'été ainsi qu'à certaines périodes de petites vacances, dispose de locaux qui lui sont propres pouvant accueillir jusqu'à 140 enfants âgés de 3 à 14 ans (80 enfants de plus de 6 ans). Plusieurs bâtiments permettent, avec des enfants répartis par groupes, la réalisation d'activités récréatives diverses et variées.

Chaque salle est modulable et peut être aménagée de manière à recevoir des coins permanents répondant au besoin d'isolement des enfants à certains moments de la journée (repos, jeux de société, lecture, modelage, peinture).

Un préau couvert, ainsi qu'un marabout offrent des espaces supplémentaires pour les jeux d'intérieurs, les activités sportives et d'expression.

L'été, une piscine couverte permet l'organisation régulière de baignades sous la responsabilité d'une personne diplômée pour en assurer la surveillance.

L'Accueil de Loisirs dispose également :

- d'un bureau de l'équipe d'animation, utilisé sur les temps d'accueil et de préparation des activités ;
- de placards ou de meubles de rangements dans chacune des salles, dans lesquels sont stockés le matériel et les matériaux nécessaires à la réalisation des activités ;
- d'une salle de soins ;
- de deux blocs sanitaires équipés de WC, lavabos ainsi que d'une douche ;
- d'une cabane de rangement et de stockage du matériel encombrant (matériel de camping, décors de spectacles, ...) accessible uniquement par les adulte ;
- d'une cuisine pour la préparation de pâtisseries, de petits déjeuners et de goûters chauds.

L'espace extérieur, entièrement clos et équipé de jeux adaptés à la tranche d'âge des enfants accueillis est suffisant pour permettre à chacun de s'adonner librement ou encadrés par les animateurs aux activités nature, récréatives, dynamiques et sportives en toute sécurité.

En conclusion, l'implantation et l'aménagement de l'Accueil de Loisirs disposent de tous les atouts facilitant l'intégration et l'épanouissement des enfants dans un milieu sécurisé adapté à leur âge et à leurs besoins.

2. - Sur les autres temps d'accueil de l'année, les mercredis et à certaines périodes de petites vacances, les enfants sont accueillis au sein de l'école élémentaire Ferdinand Buisson, dans le bourg de la commune de Feytiat.

Plusieurs salles, partagées la plupart du temps avec d'autres activités se déroulant la semaine dans le cadre scolaire ou périscolaire sont à la disposition des enfants les jours de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

Les accès à la Bibliothèque (BCD), équipée d'ordinateurs ainsi qu'au gymnase situé à proximité des locaux, sont également possibles pour la pratique de certaines activités spécifiques.

Enfin, les enfants disposent des cours de l'école équipées de jeux pour enfants et d'espaces couverts (2 préaux) utilisés régulièrement pour les activités « dynamiques » et sportives,

### **PERSONNEL PEDAGOGIQUE, PERSONNEL TECHNIQUE : RÔLE ET FONCTIONS**

• *Pour chaque séjour, l'équipe pédagogique est composée :*

- d'un directeur (titulaire du B.A.F.D.) ;
- d'un directeur adjoint ;
- d'un animateur titulaire ou stagiaire du B.A.F.A. pour 12 enfants maximum ;
- d'un animateur titulaire du brevet de surveillant de baignade en période d'été ;
- d'un animateur exerçant les fonctions d'Assistant Sanitaire, au moins titulaire de de PSE1 ou PSE2.

Des compétences et des expériences complémentaires sont indispensables pour la composition d'équipes cohérentes sur chaque séjour.

Ainsi, interviennent dans l'encadrement des enfants :

- du personnel communal qualifié, travaillant également en milieu scolaire ou périscolaire sur la Commune ;
- des animateurs titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs de Séjours de Vacances et de Loisirs bénéficiant d'une expérience auprès des enfants de 6 à 12 ans dans l'animation d'activités de loisirs ;
- des animateurs stagiaires B.A.F.A. (1 animateur stagiaire recruté pour 2 animateurs titulaires et pas plus d'un par période dans un souci optimum de formation tout en préservant la qualité de l'encadrement).

Chaque membre de l'équipe pédagogique veille en permanence à la sécurité physique et morale des enfants accueillis. Il propose des activités adaptées à l'âge, aux capacités physiques, intellectuelles et aux goûts de chacun, Il reste à l'écoute et s'efforce, dans la mesure du possible, de répondre à toutes les demandes des familles et des enfants.

- *L'équipe technique est composée d'agents municipaux qui interviennent sur l'Accueil de Loisirs :*
  - quotidiennement :
    - pour la préparation des repas (déjeuners - goûters) et l'entretien des locaux (vaisselle - ménage) ;
  - ponctuellement :
    - pour le transport en car des enfants vers les lieux d'activités extérieures ;
    - pour l'acheminement du matériel nécessaire à l'organisation des mini-camps pendant l'été ;
    - pour les réparations et l'entretien des locaux et installations de l'accueil de loisirs ;
    - dans le cadre de projets en partenariat.

## COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Les moyens sont similaires à ceux développés sur la section maternelle de l'accueil de loisirs.

Afin de développer au maximum les contacts avec les familles, mais aussi avec l'ensemble des partenaires, tous les moyens de communication sont mis en œuvre :

- avec les familles, en dehors des rapports quotidiens du début et de la fin de journée, des rencontres parents-équipes peuvent être programmées.

Ces rencontres peuvent être envisagées d'une manière solennelle (réunions de présentation d'un projet particulier) ou plus récréative (invitation ou demande d'implication dans le cadre d'un spectacle de fin de séjour ou d'une activité particulière).

La diffusion régulière des informations liées à la vie de la structure, par le biais de supports papier ou numériques doivent aussi faciliter la diffusion de l'information.

Les programmes d'activités sont édités et diffusés aux familles pour chaque séjour et toutes les informations concernant la vie du Centre affichées de manière permanente à l'entrée des locaux.

- avec les partenaires, des évaluations sont programmées régulièrement permettant ainsi de faire le point sur la cohérence des moyens mis en œuvre afin d'atteindre les objectifs et de corriger rapidement les éventuelles erreurs en trouvant ensemble des solutions adaptées ;
- entre les enfants, des échanges permanents entre les différentes sections de l'Accueil de Loisirs (3-4 ans, 5-6 ans, 6-12 ans) mais aussi entre Accueil de Loisirs, par le biais de projets communs ou d'actions partagées sont programmés régulièrement afin de faciliter l'ouverture des enfants sur le monde extérieur.

**En conclusion**

Le projet pédagogique est conçu de manière à favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant au sein d'un groupe.

Il doit favoriser les contacts et la qualité des relations entre les personnes (membres de l'équipe, familles, enfants, organisateur, intervenant extérieurs, ...).

La formation et l'investissement de chacun des membres de l'équipe doit représenter le meilleur gage de réussite de l'Accueil de Loisirs.

Fabrice COMES - Directeur de l'Accueil de Loisirs

**Représentant l'équipe pédagogique**